



VELO-CLUB SOULTZIA
FFC-FSGT
Agrément ministériel : n° 68 s3
32, rue Jean-Jaurès
68360 SOULTZ

PUBLICATION DE COURSE

21ème Grimpée du Col Amic

Date de l'épreuve : samedi 11 septembre 2021

Club organisateur : Vélo-Club Soultzia

Formule : course de côte en contre la montre individuelle

Coureurs admis : course populaire de masse ouverte aux licenciés de toutes fédérations cyclistes et aux non licenciés sur présentation d'un certificat médical daté de moins d'un an, à partir des minimales (13 ans et +).

Itinéraire : Lieu-dit Gros-Chêne Soultz –route forestière du Col Amic, Col Amic (arrivée avant la ferme auberge du Kohlschlag).

Distance : 8,5km

Engagements uniquement sur place : Lieu-dit Gros-Chêne, parking du parcours sportif, route du Col Amic à Soultz

Tarifs : 5 euros pour les licenciés FSGT et 8 euros pour les autres

Lieu de départ : Lieu-dit Gros-Chêne, route du Col Amic, peu après l'intersection avec la petite route venant de Thierenbach, juste avant la petite descente.

Horaires des départs : premier départ à 14h31- dernier départ 16h30

Arrivée : près de la ferme auberge du Kohlschlag, peu avant le sommet du Col Amic

Lieu et horaires de remises de prix (aux seuls coureurs présents) : Lieu-dit Gros Chêne, route du Col Amic vers 17h30

Récompenses : coupe au 1^{er} et prix au 2^{ème} et 3^{ème} de chaque catégorie

Portail internet de la manifestation : <http://colamic.over-blog.com/>

IMPORTANT : Le règlement de l'épreuve sera celui de la Commission Régionale de Cyclisme d'Alsace FSGT. Le port du casque à calotte rigide est obligatoire pour toutes les épreuves. Les commissaires sont ceux désignés par la Commission. Les voitures suiveuses sont interdites sous peine de déclassement du coureur.